

**Cyclistes Eclairés: questions de sécurité à vélo -
Suite à l'atelier du jeudi 08/12/22 avec Mme Kays et Vélotaf GP -**

Question 1

En vélo, il est obligatoire de porter un gilet jaune le soir en ville s'il n'y a pas d'éclairage.

O/N

Réponse : le gilet jaune est obligatoire lorsqu'il n'y a pas d'éclairage public (ou pas assez)

Donc : hors agglomération, et après minuit à Poitiers.

Question 2

En vélo, je peux avoir une amende si j'écoute de la musique avec un casque.

30 – non – 90

Réponse Oui, le port d'appareil gênant l'attention est puni d'une amende de 90 euros, même pour les mineurs...

Question 3

En trottinette, un phare avant lumineux suffit.

O/N

Réponse Non, il faut un phare arrière rouge lumineux aussi.

Question 4

Vous ne pouvez sélectionner que 2 choix maximum

A 30km heure, un piéton embouti par une voiture a :

Réponse : 80 % de chance de survivre à son accident.

Question 5

Lorsqu'une voiture roule à 50km/h, un piéton heurté a :

Réponse : 80 % de chance de mourir dans la collision.

Question 6

En vélo, il faut être visible de face, de derrière, et sur les côtés.

Réponse : Oui, de manière réfléchissante : blanc devant, rouge à l'arrière et orange en latéral.

De manière lumineuse : jaune/ blanc à l'avant et rouge à l'arrière.

Mais plus on a de surface réfléchissante, plus on est visible !

Question 7

Un vélo a le droit de passer au feu rouge ...

Réponse : oui, le M12 est un panneau indiquant un « cédez le passage » avec une ou deux flèches dans les cas où le vélo ne coupe pas la route des véhicules ayant le feu vert.

Par exemple, à un croisement en X, le cycliste peut tourner à droite sur sa voie, il ne devrait pas être en danger ni mettre en danger les autres.

Pour un croisement en T, il peut avoir le droit de poursuivre tout droit, si aucun autre cycliste n'arrive sur sa voie. Mais toujours bien vérifier les trajectoires des automobilistes – laisser la priorité aux piétons qui traversent.

Question 8

Dans une zone de rencontre (20km/h), l'ordre de priorité sur la voie publique est ...

Réponse : du plus vulnérable au plus « fort » :
d'abord les piétons, puis les cyclistes au ralenti, enfin les voitures devraient patienter derrière.

Question 9

A Poitiers, il existe des rues à double sens cycliste, mais sens unique voiture.

Réponse : Oui, depuis plusieurs années. Il faut bien faire attention car les automobilistes sont souvent surpris, et surtout aux intersections, où ils ne pensent pas toujours à regarder du côté des vélos.

Question 10

Si un atelier d'entretien de vélo est organisé au collège, j'aimerais pouvoir y participer.